



ORDRE DE TRANSFERT DE VISES

Client : Nom Prénom : FANCELLI JEAN PIERRE

Agence de gestion : 00404

Identifiant compte (ICI) : 00404 053668V

Référence client :

INSTRUCTIONS CLIENT

Par le débit du compte ci-dessus, veuillez transférer :

Change ☒ OUI ☐ NON

Devise : Montant :

USD

75 000,000

Montant en lettres : soixante-quinze mille

BANQUE DU BENEFICIAIRE

BIC : BNPAFRPPAC

Nom de la banque du bénéficiaire :

BNP PARIBAS

BENEFICIAIRE

Nom et prénom du bénéficiaire :
GUYOT JEAN-FRANCOIS

Adresse de la banque bénéficiaire :

Adresse du bénéficiaire :

Ville :

Ville / Pays :

Pays :

FRANCE

IBAN ou BBAN / Compte n° :

FR76 3000 4007 9900 0185 0783 571

Motif du paiement :

REGLEMENT AFFAIRE EPSTEIN

compte CARPA

AFFAIRE 1639127

Répartition des frais

- ☐ Les frais de traitement du Crédit Lyonnais sont à ma charge et les frais de la banque du bénéficiaire à la charge du bénéficiaire.
- ☒ Les frais de traitement du Crédit Lyonnais et les frais de la banque du bénéficiaire sont à ma charge.
- ☐ Les frais de traitement du Crédit Lyonnais et les frais de la banque du bénéficiaire sont à la charge du bénéficiaire.

Si le transfert en euros ou en devises est supérieur à 5.000 €, il faut que l'un de ces deux contrôles soit exécuté ; le fait de ne pas choisir l'une ou l'autre option ne permet pas la validation du formulaire.

- ☒ BAE - client identifié à l'agence
- ☐ BAE - contre appel réalisé

SIGNATAIRE HABILITÉ

LCL AGENCE MONTORGUEIL 404

NOM Mlle GIRARDON

FONCTION Agence

DATE : 24/10/2013

SIGNATURE :

Signature du client

Signature et Cachet
«signature habilitée»

Date : 24/10/2013

EFTA01125542